

# Compte-rendu de la commission « Organisation » Chalenge national de pétanque Vendredi 4 février 2011 à Dijon

A approuver le 7 mars 2011

Rédacteur : Catherine Ducroire 6 février 2011

#### **Présents**

Jean-Luc Georgel (président URSACE)
Pascal Rosenstein, Laurent Franc (ASCEE 52)
Daniel Bernigaud, Catherine Ducrozet (ASCEE 71)
Étienne Debot, Perderizet Lucien (ASCE 89)
Annie Morin, Éric Mougenot (responsable de l'organisation), Philippe Bracon (ASCE 21)
Jean-Paul Crac (ASCET 25)
Christelle Vacelet, Pascale Salet (ASCEE 39)
Frédéric Roucoul (DREAL 25)
Philippe Piazzon, François Causse (ASCEE 58)

#### Absents excusés

André Musy (ASCET 25)

Dans la liste des envois par mél, il faut rajouter Annie Morin (<u>annie.morin@cote-dor.gouv.fr</u> et Daniel Bernigaud (<u>daniel.bernigaud@saone-et-loire.gouv.fr</u>).

#### Compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 21 janvier est approuvé après quelques modifications.

#### Visite sur le site de Lamoura

Une visite a eu lieu à Lamoura, le 21 janvier 2011, en présence de Christian Jacob (directeur du VVL). Il souhaite vivement que le chalenge soit organisé sur son site.

M. Jacob a évoqué la possibilité de mettre une estrade supplémentaire (préciser à quel endroit). Il faut également se faire préciser ce à quoi il fait référence lorsqu'il parle d'un praticable (s'il s'agit bien d'un praticable, d'un marabout ou d'une tendue ?).

Pour toutes les relations avec le VVL, le responsable est Éric Mougenot.

Celui-ci précise que toutes les initiatives qui sont prises, doivent l'être par les responsables de chaque domaine. Il fait référence aux buvettes et à la bière qui doit y être servie.

Si d'autres membres de la commission peuvent avoir des contacts intéressants concernant le chalenge, ils doivent en référer aux responsables du domaine.

# Inscriptions (responsable Annie Morin – ASCE 21)

Le dossier informatique a été confectionné par Annie et Laurent.

Le dossier sera envoyé par mél, à toutes les ASCE, dans la deuxième quinzaine de mars pour un retour le 30 avril. Lors de l'envoi, il y aura un lien (en accord avec la Fnacee) sur leur site qui renverra sur notre site régional afin de télécharger le dossier.

Un tableau récapitulatif des inscriptions sera tenu au fur et à mesure des arrivées.

Une remarque : les ASCE qui proposent des activités sportives se doivent d'être éco-responsable dans le domaine du développement durable. Nous ferons en sorte d'être éco-responsable pendant le chalenge : verres recyclables, poubelles pour le tri... A peaufiner !

#### Remarques concernant le dossier d'inscription

Logo du chalenge : les ASCEE 52 et 10 n'apparaissent pas dans la dénomination BFC (Bourgogne / Franche-Comté). La question leur est posée de savoir s'ils veulent que le nom de la région soit revu. En l'absence de l'ASCEE 10, l'ASCEE 52 demande de ne rien modifier.

Le logo proposé est approuvé et apparaitra sur les documents.

### Modifications à apporter sur les pages du dossier

- Première de couverture :
  - supprimer le logo des Rousses, mettre à la place une photo de clarine(s)
  - rajouter le logo du Conseil général si ceux-ci donnent leur accord. Pascale et Christelle se chargent de demander au CG leur accord
  - écrire AOUT en minuscules
  - Pétanque : pas de majuscule au P
  - Le mot chalenge sera écrit en langue française, avec seulement un L.
- Deuxième page : présentation du VVL
  - supprimer le logo des Rousses
  - supprimer la carte elle sera placée en dernière page de couverture
  - agrandir le plan de situation des bâtiments du VVL. Faire les modifications suivantes : supprimer tous les noms des communes, indiquer tous les emplacements des terrains de pétanque et leur distance par rapport au VVL.
- Fiche sanitaire
  - corriger la faute d'orthographe du 1er paragraphe : faciliter et non facilité
- Fiche individuelle d'inscription (joueur)
  - supprimer télécopie et remonter la ligne « droit à l'image
  - supprimer le tableau avec les tarifs. Indiquer que notre prestataire propose qu'un forfait pour les 3 jours.
  - Dans le paragraphe sur les transports, noter les heures de départ et d'arrivée à Bellegarde, pour le vendredi et le dimanche. L'ASCEE 58, en charge des transports transmettra les informations à Laurent pour corrections.
  - Supprimer le E qui est entre parenthèse après ASCE
  - Sous heure d'arrivée prévue, ajouter « Heure de départ prévue »
  - Indiquer : panier pique-nique avec une case pour la réservation
  - Rajouter une phrase demandant le nombre de participations aux différents chalenges nationaux de pétanque. Un prix sera remis à celui ou celle qui aura participé au plus grand nombre de rencontres.
  - Il faudra décider lors d'une autre réunion s'il l'on remet un prix jusqu'aux 3 personnes qui auront le plus grand nombre de participations
  - En bas de chaque document, Laurent rajoutera un encart précisant que le dossier est disponible en téléchargement. Que tous les documents reçus seront conservés jusqu'au 31 décembre 2011 et qu'ensuite ils seront valorisés pour entrer dans le cadre du développement durable.
- Fiche individuelle d'inscription (accompagnateur)
  - même remarque que la fiche joueur
- Fiche d'inscription des équipes
  - supprimer le (E) après ASCE
- -Fiche récapitulative
  - supprimer le (E)
  - rajouter des lignes dans le tableau, au moins un total de 18
  - 1er phrase sous le tableau : remplacer responsable par représentant présent au chalenge à contacter...
  - Pour les numéros de téléphone, préciser : numéros administratif et portable.

# Il faudra prévoir sur une autre fiche, qui sera en deuxième position :

- l'adresse postale à qui retourner le dossier, et la date limite de retour
- l'ordre pour établir les chèques
- une liste de tous les contacts (responsable des domaines, responsable de l'organisation, président régional, directeur du VVL, l'accueil du VVL...)
- Transmettre les noms et numéros de téléphone des contacts à Laurent pour le 9 février.
- Rajouter dans le dossier, une fiche sur les excusions et le programme pour les 3 jours.

#### Dernière page de couverture

- mettre le plan pour arriver à Lamoura
- préciser tous les partenaires qui se participent à l'organisation du chalenge
- Ceux qui arriveraient après l'envoi du dossier ne seraient pas notés.

#### Affiche format A3

- même remarque que pour la première page du dossier
- Laurent propose de faire un tirage format A1 (594 x 841 cm) de l'affiche et de l'installer lors de l'apéritif régional, s'il a lieu, au congrès à Arcachon.
- Prévoir pour compléter le dossier, les mots d'accueil de la présidente de la Fnasce, du responsable de l'organisation, du directeur du VVL, du président de la région BFC.

Jean-Luc se chargera de préparer le mot d'accueil au nom de tous les présidents des ASCE de la région BFC.

Éric se rapproche de la fédération pour leur demander s'ils souhaitent écrire un mot et de le transmettre rapidement.

Laurent propose, afin de limiter les tirages papier, pour être éco-responsable, de créer deux dossiers. Un dossier « à lire » qui comprendra tous les mots des présidents, toutes les fiches d'inscription et un dossier d'environ une dizaine de pages qui ne servira qu'aux inscriptions.

Les membres de la commission sont d'accord sur ce principe.

En ce qui concerne les animations du VVL, une demande sera faite par Éric pour que les créneaux horaires de la piscine soient étendus afin que les organisateurs puissent également en profiter.

#### **Hébergement (ASCEE 71)**

- Il est prévu l'accueil d'environ 500 personnes.
- Il faudra prévenir le VVL du nombre des inscrits au 15 mai 2011.
- Lors de la répartition des chambres, prévoir que tous les organisateurs soient logés dans le même bâtiment. Lors du congrès de 2009, il s'agissait du bâtiment « Troyes ». Réserver le même pour le chalenge.
- Demander des bracelets de couleurs différentes pour les participants et les organisateurs afin de les identifier lorsqu'ils seront amenés à circuler dans le VVL.
- Le VVL offre 20 gratuités pour le séjour (si 500 participants). 1 gratuité pour 25 inscriptions.

#### **Animation (DREAL 25)**

- La DREAL sera responsable de la mise en place de la sonorisation. Le VVL prête une sono et l'ASCE 21 en apporte une également. Il faut peut-être prévoir une sono de remplacement.
- La DREAL animera tout au long de la journée du samedi pour faire les annonces. Ils laisseront la parole à la table de marque qui sera, quant à elle, responsable pour annoncer le début des jeux, les parties, etc.
- Frédéric demande qu'on lui fasse passer le planning complet concernant les transports, le déroulement des jeux, les excusions, les heures de repas...
- On proposera un quiz culturel lors de l'animation Christelle se charge de le préparer.
- Prévoir une musique spéciale (son de clarine) pour le chalenge. Elle sera diffusée avant chaque annonce.

# L'accueil des participants

- L'accueil se fera dans le hall du VVL (juste au dessus des escaliers), le vendredi à partir de 15 heures (en fonction des inscriptions) et le samedi matin. C'est le VVL qui se charge de distribuer les clés des chambres.
- Une sacoche (sac papier) sera remise à chaque participant lors de l'accueil.
- Prévoir des tables pour la remise des sacoches, pour les membres de la fédération qui vérifient les cartes Ascee, pour la vérification des paiements.
- Dans les sacoches
  - une enveloppe avec le déroulement du concours, le numéro de l'équipe (sacoche du responsable)
  - la liste des participants
  - le plan du VVL avec les numéros des terrains
  - une fiche récapitulative avec toutes les équipes et les poules
  - cadeau de bienvenue

# Constitution du cadeau de bienvenue (à confirmer par Éric)

- pot de miel à 1,90 €
- cuillère à miel
- Livre sur le Jura (vendu par le VVL) ( à confirmer)
- Cochonnets (en attente)

La sacoche sera constituée le jeudi par l'équipe organisatrice. Pour se faire, chaque ASCE doit fournir des sacs en papier et communiquer le nombre à Frédéric (DREAL) en précisant le format.

Pascale confirme la présence du DJ le samedi soir.

Le vendredi soir, nous aurons un spectacle présenté par Joël et Teuf et ensuite DJ (contact P. Salet).

# **Terrains (ASCEE 39)**

L'ASCEE 39 fournira un plan du site de Lamoura avec les terrains numérotés.

Les numéros pour les terrains seront fabriqués en bille de bois, numérotés en noir (ASCE 21).

Le CG 39 fait l'aménagement des terrains et l'ASCEE 39 se charge de délimiter les terrains et de faire le marquage. La ficelle (dont le métrage sera donné par l'ASCEE 39) et les clous seront fournis par l'ASCE 21.

Tables de marque : le VVL fournit des tableaux noirs qui pourront être recouverts de papier et servir pour inscrire les résultats.

Pascale Salet enverra un courrier au responsable des arbitres pour solliciter plusieurs arbitres le samedi 27 août en même temps que leur logiciel de marquage.

S'il y a besoin de papier de traceur, l'ASCEE 71 fournira un rouleau.

# **Buvette (ASCET 25)**

- 1 grande buvette principale pourrait être installée dans le garage à proximité de la table de marque, avec barbecue, et vente de sandwichs au même endroit.

Le linéaire de la buvette sera à nouveau à l'ordre du jour de la prochain réunion.

Il faut peut-être prévoir une buvette supplémentaire à l'extérieur du garage.

Il avait été évoqué l'usage d'un verre unique, pendant tout le séjour. Cette possibilité n'est pas retenue.

- Frédéric et Jean-Paul se rendront à Lamoura afin de mieux visualiser les lieux pour l'organisation de l'accueil, de l'animation, de l'emplacement et du linéaire de la buvette.
- Le brasseur de bière « Besson » prêterait un camion qui servirait pour la table de marque. On prendrait donc la boisson chez eux (ricard, bière...)

Le charcutier où l'on se ravitaillera pour la viande nous mettrait à disposition un camion frigo.

- L'ASCEE 70 apporterait 2 planchas à gaz d'environ 1 m de long chacune. Il faudrait acheter des verres d'une contenance de 10 cl et de 20 cl. Il faut également prévoir d'acheter des bouteilles d'eau.
- Nous proposerons des mini-sandwichs (environ 12 cm), pour une case. Dans une baguette moulée, on peut faire 4 sandwichs.

# Cartes boissons

- 12 cases dont 1 gratuite, à 15 € la carte.
- L'ASCET 25 fera des propositions pour la réunion du 7 mars pour la prise en charge du café.
- 1 carte boissons sera offerte à chaque membre des ASCEE participant à l'organisation.
- Les cartes boissons seront en vente à l'accueil le vendredi et le samedi à l'arrivée des participants, puis au bar, uniquement par le président de la région et le trésorier.
- Les personnes qui seront en charge de servir au bar ne devront pas manipuler d'argent.

# Repas

- Les heures de repas :
  - vendredi à 19h30
  - samedi midi : entre 11h45 et 13h15
  - samedi soir : 20h30 suivi d'une soirée dansante.

Pendant les repas, dégustation des vins de la région BFC. Chaque ASCEE apportera 12 bouteilles de vin de sa région. On se mettra d'accord lors de la prochaine réunion pour savoir qui apporte du vin blanc, du rouge, du rosé....

Si le budget le permet les vins seront remboursés par l'URASCE ; sinon les vins resteront à la charge de chaque ASCEE.

- Le VVL offrira un pot d'accueil le vendredi à 18h30. Éric fera un discours de bienvenue.
- Apéritif le samedi soir (ricard) offert par le VVL. Il faudra peut-être prévoir des gâteaux apéritif.
- Apéritif le dimanche au MacVin, en même temps que la remise des prix.

# Vêtements pour les organisateurs (ASCEE 89)

- Il est prévu de remettre à chaque membre organisateur, un tee-shirt pour chaque jour. Il sera commandé 120 tee-shirts au total, soit de couleur blanche, écrue ou bleu clair. Ils seront floqués avec le logo du challenge.
- Pour l'organisation, chaque ASCEE désignera 3 personnes qui seront prises en charge financièrement dans l'organisation du chalenge. Une quatrième personne pourra se joindre au groupe mais elle sera prise en charge financièrement par son ASCEE.

Chaque ASCEE transmettra à l'ASCEE 89 les tailles des personnes qui seront membres de l'équipe organisatrice. L'ASCEE 89 prévoira de commander une dizaine de tee-shirts supplémentaires.

La question est posée de savoir si l'on offre des tee-shirts, des casquettes... aux personnes qui viennent faire les terrains, ainsi que les repas qu'ils prendront sur place ?

Christelle qui a eu un contact avec une agence d'assurances du Jura pour avoir des caquettes, des coupe-vent donnera les coordonnées à l'ASCEE 89 qui poursuivra les investigations.

L'ASCE 21 a des casquettes en stock. Elle en vérifie le nombre.(20)

#### **Divers**

Invitations : Éric demandera à un collègue de confectionner des cartons d'invitations. Chaque ASCEE en recevra 2. Chaque ASCEE prend en charge financièrement ses invités.

Le comité d'organisation prendra à sa charge 5 invitations dont celles du :

- président du Conseil général du Jura
- président de la fédération nationale de pétangue.
- responsable du centre du CG 39 qui va faire intervenir ses agents pour les terrains.

#### Poste de secours

La Croix-Rouge de St-Claude sera présente pour le chalenge. Éric leur a envoyé un dossier. Leur rétribution financière sera prise sur le budget spécifique du chalenge.

Récompenses : des clarines

Il faudra en prévoir quelques unes supplémentaires.

Le VVL organisera une exposition-vente de produits régionaux le samedi matin (à confirmer pour le jour).

La BFM pourrait participer financièrement à hauteur de 1 300 €. Il faut attendre la confirmation de Jeanne Bottagisi (ASCEE 39) qui a eu le contact avec la BFM. On pourraient leur faire payer les chamoisines. Si la BFM participe, on pourrait payer les clarines avec leur deniers.

Le responsable de l'organisation,

La secrétaire de séance

Éric Mougenot

Catherine Ducrozet

Prochaine réunion : lundi 7 mars 2011 à Dijon